

## Communiqué de presse

# Dépôt effectif de la plainte du Cercle algérieniste contre Emmanuel MACRON

C'est entre les mains du Doyen des Juges d'Instruction du Tribunal de Grande Instance de PERPIGNAN, ville emblématique pour les Français d'Algérie et lieu du *Mémorial des Disparus*, que la plainte du Cercle algérieniste contre Emmanuel MACRON a été déposée par Maître Gilles-William GOLDNADEL.

Quel que soit le regard personnel que l'on peut porter sur l'action de la France et des Français en Algérie, assimiler cette présence à un « crime contre l'Humanité », tel que les lois internationales visant le régime nazi l'ont prévu, est, non seulement une hérésie juridique, mais revient à jeter le discrédit le plus infâmant sur la mémoire des Français d'Algérie et de leurs aïeux.

Pour ajouter encore à l'injure dont ils sont l'objet, Emmanuel MACRON exige de la France qu'elle demande pardon, tout en étant lui-même dans le déni le plus total des souffrances subies par les Français d'Algérie, aussi bien dans le cadre du terrorisme mené par le FLN, que par l'épuration ethnique dont ils ont été victimes, en même temps que les musulmans fidèles à la France, en violation flagrante des accords d'Evian.

Les propos d'Emmanuel MACRON, en raison de leur gravité, ne sauraient être considérés comme l'expression d'une simple opinion excessive.

C'est la raison de cette plainte car, en faisant expressément référence au symbole même de l'inhumanité universellement condamnée, Emmanuel MACRON, qui connaît le sens des mots, a injurié de manière irrémédiable, les Français d'Algérie.

Thierry ROLANDO  
Président national du Cercle algérieniste